AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

218C0790
FR0000038531-FS0400

24 avril 2018

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

HF COMPANY

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 24 avril 2018, la société FMR LLC[1] (The Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi indirectement en hausse, le 20 avril 2018, par l'intermédiaire de la société FMR Co., Inc. qu'elle contrôle, le seuil de 5% des droits de vote de la société HF COMPANY et détenir, indirectement, 225 153 actions HF COMPANY représentant autant de droits de vote, soit 6,74% du capital et 5,16% des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuil résulte d'une diminution du nombre total d'actions et de droits de vote de la société HF COMPANY.

[1] FMR LLC est une société holding d'une groupe indépendant de sociétés, agissant pour le compte de fonds, communément dénommé Fidelity Investments (cf. communiqué du 24 avril 2008).
[2] Sur la base d'un capital composé de 3 341 263 actions représentant 4 365 611 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.